

Département  
**SOMME**

Arrondissement  
**AMIENS**

# **MAIRIE DE THEZY-GLIMONT**

**3, rue de l'Eglise**

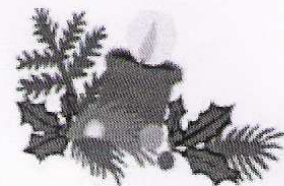
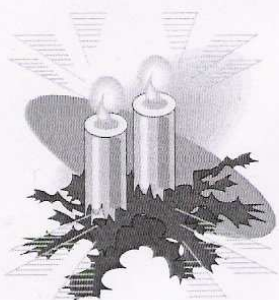
**80440 THEZY-GLIMONT**

Canton  
**BOVES**

Commune  
**THEZY-GLIMONT**

Téléphone : 03.22.34.01.47 - Télécopieur : 03.22.34.02.40

## **BULLETIN D'INFORMATION - JANVIER 2013**



### **ILLUMINATIONS DU VILLAGE**

Vous avez pu remarquer qu'aucune illumination n'a été installée dans les rues de notre village, seules la place et la cour de l'église ont été enjolivées et décorées à l'occasion du marché de Noël.

Cette situation est liée à une décision de votre Conseil Municipal d'élaborer un projet d'illumination du village une fois que toutes les rues seront équipées de nouveaux candélabres.

Nous vous rappelons qu'il reste à appareiller les rues de Glimont, de la Vannerie et Paul Morel. Ces travaux d'aménagement seront réalisés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

### **DEGRADATIONS ET MALVEILLANCES**

Nous avons eu la désagréable surprise de constater et déplorer des dégradations ces derniers jours au niveau des décors de Noël sur la place ainsi que dans les bacs à fleurs où des arbustes ont été arrachés aux abords du monument aux Morts.

Une petite minorité agit de façon complètement irresponsable qui coûte cher à la collectivité. Ces actes de malveillance ne peuvent pas être banalisés et nous vous rappelons qu'il s'agit du bien d'autrui donc délits punis par le code pénal.

Alors si vous êtes témoin d'actes d'incivilité, merci dans aviser la Mairie ou la gendarmerie. Il ne s'agit ni de délation, ni d'autoritarisme mais de montrer que des valeurs éducatives existent dans la vie collective d'un village et que le respect du bien public est défendu par tous.

### **JOUETS DE NOËL**

Si votre enfant de moins de 12 ans est domicilié dans la commune et que vous n'avez pas pu assister au spectacle de Noël le 9 décembre 2012, le cadeau peut être retiré en mairie lors des permanences jusqu'à fin janvier 2013.